

À la veille d'un remaniement ministériel, le prince Albert se retrouve la cible de diffamations sur les réseaux sociaux

Le 20 novembre 2020, dans les jardins du palais.

COMLOT À MONACO

faire de la gouvernance du Rocher un modèle de transparence. Mais, depuis la mi-octobre, la garde rapprochée du prince Albert est attaquée et dénigrée sur Internet. Cette campagne massive de fake news serait orchestrée dans le but de fragiliser les réformes en cours. Notre enquête révèle qu'elle met en jeu des sociétés-écrans dans quatre coins du monde et se chiffre à plusieurs millions d'euros... pour servir de puissants intérêts locaux.

PHOTO BAPTISTE GIROUDON / ENQUÊTE STÉPHANE BERN



Le 23 juin lors de la fête de la Saint-Jean, avec Gabriella et Jacques, âgés de 6 ans. Depuis mars, leur mère, la princesse Charlène, est en Afrique du Sud.

Par Stéphane Bern

Une violente tentative de déstabilisation. Depuis une dizaine de jours, des sites Internet basés à l'étranger, retranchés derrière l'anonymat et initiés par de faux journalistes, inondent les réseaux sociaux de fake news et d'articles difamatoires sur Monaco. Tous sont alimentés par un faux site documentaire, dossiers-du-rocher.com, où l'on dénonce des pratiques de «personnalités monégasques, hommes politiques et hommes d'affaires influents», afin de «manipuler et influencer les institutions de Monaco dans leurs propres intérêts». Malveillantes et calomnieuses, ces informations sont relayées par des posts sur des sites complotistes et les réseaux sociaux Twitter et Facebook, et même une chaîne YouTube dédiée. Elles font aussi l'objet de SMS et d'e-mails envoyés à des listings de citoyens monégasques, de résidents de la Principauté, voire d'habitants de Nice.

Le but semble clair : «Faire main basse sur le Rocher», selon une source proche du dossier. Mieux, plusieurs rédactions parisiennes et britanniques se sont vu proposer de prétendus dossiers d'investigation, totalement bidonnés, dont les auteurs – anonymes – se posent en lanceurs d'alerte. Pour le moment, les médias sérieux ne sont pas tombés dans le panneau. «Tout cela conforte la thèse d'une opération d'envergure destinée à saper l'autorité du prince souverain», dit-on au palais. Outre le président du Tribunal suprême, Didier Linotte, et le ministre des Relations extérieures et de la Coopération, Laurent Anselmi, sont visés deux hommes proches du prince Albert : l'administrateur des biens du souverain, Claude Palmero, ainsi que son avocat et ami d'enfance, Thierry Lacoste. Leur probité et leur loyauté sont mises en cause dans chacun des articles publiés par les sites offshore anonymes, qui les accusent d'être mouillés dans des projets immobiliers, là où, en général, le bât blesse sur le territoire exigu du Rocher. Au palais princier, on évoque une «campagne de démolition» et on souligne que «ces personnalités sont connues pour leur intégrité

À l'origine de ces calomnies, l'intention du prince de se débarrasser de quelques barons de la politique pour faire émerger de nouveaux talents

et leur dévouement à la cause publique. Elles ne sont donc pas ciblées par hasard... D'après les enquêtes en cours, menées officieusement avec l'aide de services français, une veille digitale a permis de recenser une douzaine de sites relayant les fake news. Tous partagent curieusement la même adresse e-mail de contact : powrhayden58@gmail.com ; ils sont détenus par des sociétés-écrans et hébergés aux États-Unis, en Inde, en Islande ou en Russie. «Cette campagne a vraisemblablement été préméditée et préparée depuis le mois de juillet. Plusieurs dizaines de personnes (rédacteurs et développeurs) seraient mobilisées pour mener à bien cette entreprise de dénigrement savamment orchestrée», explique un proche de l'enquête. Un plan qui aurait nécessité de gros moyens, estimés entre 5 et 10 millions d'euros par des spécialistes. C'est ainsi que les protections informatiques du site documentaire seraient dignes des pare-feu d'un État ou d'une multinationale et coûteraient jusqu'à 100 000 euros de location par semaine.

À court terme, ces manœuvres cherchent à empêcher une série de nominations ainsi qu'un remaniement gouvernemental envisagé pour la fin novembre, soit juste après la Fête nationale, célébrée chaque année le 19, jour de la Saint-Rainier. Il y avait donc urgence pour le (ou les) commanditaire(s) : éviter que le souverain annonce ses réformes institutionnelles, son remaniement gouvernemental, ainsi que des nominations à des postes clés de l'État et du cabinet princier. À cette occasion, selon un proche du palais, le prince Albert II serait tenté de «se séparer de quelques barons de la politique locale pour renouveler en profondeur l'équipe gouvernementale et faire émerger de nouveaux talents». Dans un entretien avec Denis Carreaux, le directeur des rédactions du Groupe Nice-Matin, le prince a confirmé qu'il ne céderait pas aux menaces. «Ces manipulations, opérées à partir de sites étrangers protégés par l'anonymat et utilisant de faux noms, ne m'impressionnent pas, bien au contraire. Je garde le cap et ne me laisserai pas détourner de mon agenda. J'aurai d'ailleurs l'occasion de communiquer prochainement sur des nominations importantes et sur le renforcement de l'équipe gouvernementale.» Un proche conseiller du prince confirme : «Un des objectifs du gouvernement devrait être, entre autres, d'intensifier la lutte anticorruption en systématisant les appels d'offres transparents et en interdisant les marchés de gré à gré. La volonté du souverain est, en effet, de passer désormais à la vitesse supérieure afin de faire de la Principauté une référence incontestée en termes de gouvernance.»



Laurent Anselmi (à g.), ministre des Relations extérieures et de la Coopération, et Didier Linotte (derrière), président du Tribunal suprême, sont visés. À dr., Serge Telle, alors ministre d'État.

L'anse du Portier, un écoquartier de 6 hectares construit sur la mer, estimé à 2 milliards d'euros. Un des grands chantiers d'Albert II.

On laisse entendre au palais que les adversaires des réformes pourraient céder du terrain. Le souverain aurait déjà esquissé une feuille de route à son futur gouvernement, avec trois axes : faire de Monaco une «smart-city» en matière d'environnement et de sauvegarde de la Méditerranée ; renforcer son attractivité internationale et en faire un «magnet» (aimant) pour les sociétés innovantes et les jeunes entrepreneurs ; enfin, devenir exemplaire en matière de transparence. Un programme pas forcément du goût de tous !

Des nominations récentes, dont celle de Céline Caron-Diagoni – connue pour son intégrité – au ministère de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, en août 2021, ont sans doute été perçues par les commanditaires de cette campagne mafieuse comme une déclaration de guerre. Certains auraient préféré à ce poste stratégique une personne plus malléable et habile à rendre des services...

Un proche du dossier confirme à demi-mot : «Visiblement, le commanditaire ne peut être qu'une société, ou un groupe de sociétés aux pratiques douteuses et aux moyens considérables, qui veut empêcher le prince Albert II d'intensifier la lutte anticorruption et de nommer des personnalités irréprochables aux postes clés de la Principauté.»

Les mesures souhaitées par le prince Albert inquiètent énormément d'intérêts locaux et régionaux. Or la transparence et l'équité font partie intégrante de la vision (transition écologique et numérique) du prince, qui déteste la corruption. Sous son égide, Monaco a progressé en matière de gouvernance. La Principauté a rejoint les standards de l'OCDE et n'est plus considérée comme un paradis fiscal. De fait, le palais s'évertue, depuis plusieurs années, à démontrer que le Rocher lave plus blanc que blanc. «Monaco ne répond plus, depuis très longtemps, à la définition d'un paradis fiscal», déclarait récemment Albert II. Le pays ne figure plus sur aucune liste noire des organisations internationales et a fait des avancées considérables depuis la crise financière de 2008. Le secret bancaire n'existe plus ; Monaco a signé la convention multilatérale et échange des informations avec les administrations étrangères. La coopération judiciaire du Rocher avec la France et les autres pays est désormais considérée comme exemplaire. Le parquet général et les policiers monégasques réagissent vite quand ils sont sollicités par la France ou d'autres nations pour faire des perquisitions, effectuer des saisies ou geler des comptes bancaires.

Des actions énergiques ont été lancées auprès des différentes plateformes digitales en vue de la suppression des publications

mensongères, et des procès-verbaux de constat ont été réalisés afin d'étayer les nombreuses actions pénales et civiles. Dirigé par le ministre d'État Pierre Dartout, ancien préfet réputé pour sa droiture et nommé par le souverain il y a un an, le gouvernement princier s'apprête à demander officiellement l'assistance et l'appui de la France, dont les services ont les moyens de lutter contre des cyberattaques coordonnées. La Direction générale de la sécurité intérieure et l'agence gouvernementale de lutte contre les fake news Viginum pourraient apporter leur concours. «Nous n'avons aucun intérêt à une déstabilisation de la principauté de Monaco, à l'heure où elle poursuit le développement de ses outils anticorruption. S'attaquer à Monaco, c'est aussi s'attaquer à la France», souligne-t-on à Paris.

Une enquête préliminaire a été ouverte à Monaco et confiée à la police de la Principauté après le dépôt d'une plainte pénale face à cette mise en cause sur Internet de plusieurs proches du prince Albert II, a confirmé le parquet monégasque le 28 octobre dernier.

Cette plainte a été déposée à Monaco par M^{me} Marie-Alix Canu-Bernard, avocate des quatre personnes visées. Par ailleurs, des plaintes au civil ont été déposées la veille, à Paris, notamment pour «diffamation», «accusations mensongères» et «accusations calomnieuses», a corroboré M^{me} Luc Brossollet, qui a lui-même porté plainte «pour violation de correspondance et hacking».

À qui profite cette campagne de dénigrement ? Dans les deux capitales, il se murmure que des intérêts immobiliers et financiers puissants, visant l'hégémonie en Principauté, seraient derrière ces attaques. Le nom d'un magnat de l'immobilier local revient fréquemment. Confronté à cette affaire d'État, d'une ampleur inégalée dans l'histoire monégasque, le prince Albert II garde le cap. Il a participé à la Cop26 de Glasgow, avant de partir à Dubaï pour l'Exposition universelle puis de revenir célébrer la Fête nationale de Monaco. Plus que jamais, il entend accélérer les réformes vertueuses engagées depuis son avènement, en 2005. ■

La probité et la loyauté de certains proches du palais sont mises en cause